

CHOSSES ET AUTRES

On lit dans le Journal de Québec :

M. J.-O. Dion, secrétaire du comité du monument De Salaberry, doit quitter Québec, prochainement. Avant de partir, il a voulu témoigner sa reconnaissance aux membres de la presse de cette ville pour le concours qu'ils lui ont donné, et à quelques autres citoyens qui l'ont aidé à divers titres, en les invitant à un goûter au Mountain Hill House.

Du dernier séjour de l'empereur d'Allemagne à Gastein, les Kalner Nachrichten nous rapportent l'anecdote suivante :

Un prestidigitateur avait obtenu la permission de se produire en présence de l'empereur. La société était nombreuse et des plus brillantes, et l'escamoteur recueillit l'approbation générale. La représentation allait finir lorsque notre artiste s'adressa à la société.

La Whitehall Review publie sur l'infortuné prince impérial l'anecdote suivante qu'elle dit tenir de bonne source :

Aussitôt après que le prince fut débarqué au Cap, il reçut ordre de se rendre à un camp situé à quelque distance, pour se présenter à l'officier commandant l'artillerie. Chemin faisant, le prince rencontra un jeune officier qui allait dans la même direction que lui.

Quelques pas plus loin, ils rencontrèrent un officier qui revenait du camp. Le premier officier, intrigué de l'air d'extrême insouciance de son compagnon de route, demanda au nouveau venu :

— Quel est ce jeune écervelé ? — Comment ! — lui répondit son collègue — vous ne connaissez pas le prince impérial ?

N'y a-t-il pas dans cette insouciance quelque chose de l'esprit aventureux de ces vieux chevaliers, toujours prêts à planter leur tente partout où il y avait de grands coups de lance et d'épée à donner !

Il y a neuf cents ans l'Islande fut colonisée par des Norwégiens. Ces émigrants étaient les hommes les plus intelligents et les plus indépendants de leur pays qui, plus tôt que de se soumettre à la tyrannie de Harold, aimèrent mieux quitter la terre natale. Aussitôt établis en Islande, ils y créèrent une république si pondérée qu'elle dura sans aucun trouble pendant plusieurs siècles. A la fin, quelques ambitieux, membres de l'assemblée nationale, essayèrent d'empiéter sur ce que leurs concitoyens considéraient comme étant le droit du peuple.

Il paraît qu'il s'agit, à Londres, en ce moment, une question bien autrement grave que la question du Zululand. C'est la question des baisers.

Une dame écrit au Herald pour lui signaler l'habitude shocking des mécaniciens, chauffeurs et conducteurs du chemin de fer Métropolitain, d'envoyer des baisers du bout des doigts à toutes les personnes de l'autre sexe qui se trouvent à la fenêtre ou sur le balcon au moment du passage des trains.

Un reporter a été envoyé dans toutes les maisons de la ligne du Métropolitain, pour tirer au clair cette question des baisers. La première personne à qui il a exposé le cas, une très-respectable miss qui a depuis longtemps coiffé sainte Catherine, lui a affirmé que personne ne lui a jamais envoyé de baisers, et qu'il ferait beau voir qu'un homme quelconque, employé ou non, se permit une semblable familiarité.

Une adolescente aux blonds cheveux bouclés ne voulait d'abord pas dire ce qu'elle savait, parce qu'elle ne veut pas qu'on "la mette dans le journal." Mais le reporter est devenu persuasif et elle a avoué que chaque fois qu'un certain train passe devant sa fenêtre, un petit serre-frein, de bonne mine, met deux doigts devant sa bouche, puis lève les yeux au ciel et étend les bras dans la direction de la jeune curieuse. Elle a observé souvent ce manège, qui l'amuse beaucoup, mais elle ignore si c'est là ce qu'on appelle envoyer des baisers.

Une matrone qui a son franc-parler et n'y va pas par quatre chemins, remarque que tous les employés du Métropolitain envoient incessamment des baisers à toutes les jeunes femmes du quartier, mais ce sont ces dames qui ont commencé et qui sont toujours prêtes à recommencer. C'est dans la nature. Quand une jeune miss voit passer un jeune employé, portant bien son uniforme, elle lui envoie instinctivement un baiser, comme elle en envoie à tout objet, animé ou non, qui réunit les deux qualités d'être joli et fugitif.

Le major Cavagnari n'est pas le premier ambassadeur qui ait été assassiné en dépit de tous les droits des gens adoptés pour les relations internationales. Mais l'Afghanistan semble s'être particulièrement distingué sous ce rapport. Le Fremdenblatt donne le relevé des envoyés et ambassadeurs qui ont péri à Caboul depuis 1525, où cette ville fut élevée au rang de capitale.

On sait qu'en 1840 les Anglais ont pris Caboul d'assaut et que sir William Macnaghton fut institué comme gouverneur. Le 2 novembre 1841, les habitants de Caboul attaquèrent les officiers A. et C. Burnes et Z. Broadford, pendant qu'ils se promenaient, et leur coupèrent la tête. Le même jour, toute la ville se souleva contre les Anglais, sur lesquels on se livra à un véritable massacre. Quelques jours après, Abbar Kahn, l'oncle de l'émir actuel, occupa la ville et fit prisonnier le gouverneur Macnaghton. Le 23 décembre il fut fusillé avec tout le personnel devant le palais de résidence.

En 1735, l'ambassadeur à Caboul du Schah de Perse, Mohamed Mirza Kahn, fut surpris dans son palais ; on le massacra ainsi que ses gens, après quoi leurs cadavres furent traînés par les rues de la ville. Peu de temps après, une armée persane s'empara de la ville et plusieurs milliers d'habitants furent décapités.

Sous le règne du grand mogol Akbar le Grand (de 1555 à 1605), Caboul appartenait pendant quelque temps aux Indes, et, pendant cette époque, deux gouverneurs indiens furent massacrés avec leurs employés. En 1562, on assassina même le souverain du pays, Allah-Eddin, et son palais fut livré aux flammes avec tous ceux qui s'y trouvaient. Les Afghans jouissent, du reste, de la réputation d'être des mahométans très-vindicatifs.

Cette série de crimes dont Caboul a été le théâtre justifie, à un certain point, les imprécations de la presse anglaise contre cette ville. Et l'un des principaux organes, qui en demande la destruction complète, s'écrie : "Il ne doit plus en rester vestige : ainsi l'exige la colère céleste."

— Nous ne pourrions donner de meilleurs conseils à nos aimables lectrices que celui d'aller visiter le nouveau magasin de mode de MADAME P. BENOIT au No. 824, rue Ste-Catherine (près de la rue St-Denis), où elles trouveront le plus beau choix de chapeaux, plumes, fleurs et ruban. Les ordres pour chapeaux sont exécutés avec habileté et promptitude et surtout à très-bas prix. Ainsi, quetous s'empresent de profiter du premier choix et laissent leurs commandes au No. 824, rue Ste-Catherine, entre les rues St-Denis et Sanguinet.

AVIS AUX DAMES

MADAME, — Nous avons l'honneur de vous annoncer que notre importation d'automne est maintenant toute reçue et que notre assortiment de marchandises sèches est au plus grand complet. Il nous fait plaisir de pouvoir vous dire que, grâce à l'encouragement tout à fait libéral qui nous a été accordé jusqu'à présent, nos affaires se trouvent dans un si bon état, qu'il nous a été facile de faire nos achats aux mêmes taux que les marchands du gros, et nos dépenses étant bien moindres que les leurs, il est tout naturel que nous puissions faire le commerce de détail à des prix plus bas qu'ils peuvent faire celui du gros.

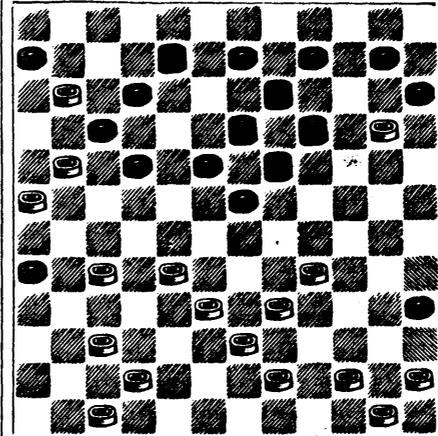
DUPUIS FRERES, No. 605, rue Ste-Catherine, coin de la rue Amherst, aux deux boules noires, Montreal.

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOUKANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLEME No. 184

Composé par M. ELIE JACQUES, Montréal NOIRE.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 182

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Values: 19 8, 61 55, 67 66 et gagnent.

Solutions justes du Problème No. 182

Montréal: — N. Chartier, J.-O. Pément, R. Denis, H. Larose, N. Sancier, H.-F. Rousseau et A. Morin. Saint-Hyacinthe: — MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot. Québec: — N. Langlois, J. Lemieux.

LES ÉCHECS

MONTREAL, 9 Octobre 1879.

Adresser toutes les communications concernant cette partie du journal à M. O. TREMPER, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 178 : MM. Z. Delaunay, V. Gagnon, Québec ; N. P. Sorel ; M. Toupin, S. Lafrenais, J. Gauthier, Montréal ; L. O. P., Sherbrooke ; M. Lalandry, New-York.

J. W. S., Montréal. — Lettres et journaux reçus. Merçi.

ERRATUM.—Dans la partie No. 95, au 11 coup des Blancs, il faut jouer : 11 F 3e T D au lieu de : 11 F 5e T D.

Le Figaro donne les détails qui suivent, concernant le tournoi entre MM. Potter et Mason :

" Position des joueurs : Potter, 5 ; Mason, 5 ; parties nulles, 11. Ces chiffres accusent une égalité de force, mais l'examen des parties jouées nous fait connaître la différence de tempérament de deux joueurs. Potter, doué de patience et de tenacité à un haut degré, ne laisse échapper aucun détail ; toutefois, il n'est pas un tacticien de premier ordre. Mason possède plus de largeur dans les combinaisons, mais sa tactique n'est pas aussi juste, et la fougue de son caractère le porte souvent à commettre des fautes impardonnables. En somme, ce tournoi a été très-intéressant, et fait honneur aux deux joueurs."

TOURNOI D'ÉCHECS A OTTAWA.

Voici la position des joueurs dans le concours d'échecs qui s'est terminé à Ottawa le 29 septembre dernier :

Table with 4 columns: Gagnées, Perdus, Nulles, Total. Lists names like J. Henderson, E. Pope, J. White, etc.

En conséquence, M. Pope, de Québec, remporte le 1er prix ; MM. White et Huribert, d'Ottawa, sont égaux

pour les 2e et 3e prix, et M. Holt, de Québec, et Rév. T. D. Phillips, d'Ottawa, pour les 4e et 5e prix. M. Shaw, de Montréal, et M. De Boucherville, d'Ottawa, devaient prendre part à la lutte. M. Shaw, après avoir obtenu un premier succès, dut quitter la capitale pour affaires d'importance ; M. De Boucherville se trouva absent lors de l'ouverture du tournoi.

La neuvième assemblée de l'association se tiendra de nouveau à Ottawa, en 1880. Voici les noms des officiers pour l'année courante : Président : T. LeDroit, Québec ; Vice-présidents : T. Workman, Montréal, Dr Ryall, Hamilton, et Dr Huribert, Ottawa ; Secrétaire : Rév. T. D. Phillips, Ottawa ; Comité de régie : G. Baker, F. X. Lambert, S. Benoit et J. B. Cherriman, Ottawa ; J. Barry et J. Henderson, Montréal ; J. H. Gordon, Toronto, et E. Pope, Québec.

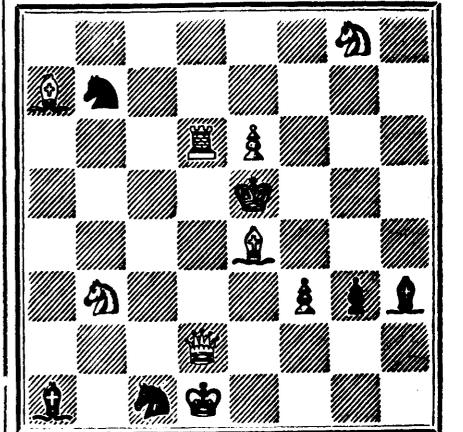
SOLUTION DE L'ÉNIGME No. 6.

1 P 4e T R. 2 P 4e D. 3 C 3e F D. 4 C pr P. 5 T 3e T. 6 T 3e C R. 7 T 4e C. 8 P 3e C R. 9 F 3e T. 10 R 2e D. 11 D 1er R. 12 C D 3e F. 13 T 4e D. 6e choc dbles et mat.

PROBLEME No. 180.

Faisant partie de l'envoi qui a obtenu le 1er prix dans le tournoi de Paris, 1878.

Composé par M. JOHANN BERGER, à Graz, (Autriche.) NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 2 coups.

Solution du problème No. 178.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Lists moves like 1 R 6e C, 1 R 4e D, etc.

96ème PARTIE.

Jouée dans le tournoi par correspondance entre l'Angleterre et les Etats-Unis : M. Gossip, Anglais, et madame Gilbert, Américaine.

Défense Pétroff

Blancs. M. GOSSIP. Noirs. Mme GILBERT.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Lists moves like 1 P 4e R, 1 P 4e R, 2 C 3e F R, etc.

NOTES.

- (a) Tout ceci est joué suivant la théorie généralement adoptée de ce début. (b) Meilleur. Les Noirs menacent de P pr P suivi de C 4 T D. (c) S'ils jouent D pr P, les Noirs répondent par C 4e T D suivi de C pr P avec un jeu mieux développé. M. Gossip espérait, en ouvrant la ligne de la Dame, obtenir un avantage. (d) Une grave erreur. Le seul coup était ici F 4e FR. (e) A partir de ce coup, la "Dame champion" conduit, avec un soin et un talent admirables, une contre-attaque victorieuse. (f) Sans scrupule, les Blancs pouvaient abandonner la partie. — Cleveland Voice.

Décisions judiciaires concernant les Journaux

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrarages qu'elle doit sur l'abonnement ; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.